



SIC « Vallée du Gardon de Saint-Jean » - FR9101368

Elaboration du Document d'Objectifs (2011-2012)

Compte-rendu de la réunion de travail du 4 octobre 2012

GRUPE DE TRAVAIL « Charte Natura 2000 »

Date de la réunion : 04/10/2012	Lieu de rendez-vous : Saint-Jean-du-Gard (Salle Mont-Brion)
Objet de la réunion : Discussion autour du projet de Charte Natura 2000	
Compte-rendu rédigé par : Mathilde GUITTET - Syndicat Mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle Et validé par : François ABBOU et l'ensemble des participants du groupe de travail	

Personnes participant au groupe de travail « Définition des actions »

- Patrice BENOIT, Direction départementale des territoires et de la mer du Gard
- Jean SEON, Parc national des Cévennes
- Laurette ANGELI, Communauté de communes de la Vallée Borgne
- Danièle LACOMBE, Commune de Saint-Jean-du-Gard
- Jeannine BOURRELY, Centre régional pour la propriété forestière
- Elise BUCHET, Centre régional pour la propriété forestière
- Sylvette DEVARENNE, propriétaire forestière sur Thoiras
- Pascal DANCE, Fédération du Gard pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- François ABBOU, Président du comité de pilotage
- Mathilde GUITTET, opérateur local du site Natura 2000

François ABBOU, président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », introduit la réunion en remerciant l'ensemble des participants. Après un bref rappel de l'objectif de la réunion dont l'objet est d'affiner en concertation le projet de Charte Natura 2000 du territoire, une présentation de l'outil « Charte » est réalisée ainsi qu'un point sur la méthodologie employée dans le cadre de son élaboration.

Ensuite, les participants ont étudié le projet de Charte Natura 2000 et déterminé les modifications à apporter, notamment sur les différentes fiches. L'ensemble de ces modifications a été intégré dans une nouvelle version de Charte Natura 2000, jointe à ce présent compte-rendu (modifications surlignées en couleur).